

## Des services pour vous orienter

### Préfecture de la région Pays de la Loire

Secrétariat général pour  
les affaires régionales (SGAR)  
Mission "Europe"  
6, quai Ceineray  
BP 33 515  
44035 NANTES Cedex 1  
Tél. 02 40 08 64 29

### Conseil régional des Pays de la Loire

Direction de la Recherche,  
Enseignement Supérieur,  
International, Europe  
Service Gestion des Fonds  
Structurels Européens  
Hôtel de région  
1, rue de la Loire  
44966 NANTES Cedex 9  
Tél. 02 28 20 54 68

### Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de l'aménagement  
et de l'environnement  
Bureau de l'aménagement  
et de la compétitivité  
du territoire  
6, quai Ceineray  
44035 NANTES Cedex 1  
Tél. 02 40 41 48 45

### Préfecture de Maine-et-Loire

Direction de l'animation des  
politiques interministérielles  
Bureau de l'aménagement du  
territoire, des investissements  
et des finances de l'État  
Place Michel Debré  
49934 ANGERS Cedex 9  
Tél. 02 41 81 83 60

### Préfecture de la Sarthe

Direction des actions  
interministérielles  
et européennes  
Bureau de l'aménagement  
du territoire  
Place Aristide Briand  
72041 LE MANS Cedex 9  
Tél. 02 43 39 72 42

### Préfecture de la Mayenne

Bureau de l'aménagement  
du territoire et  
des affaires européennes  
46, rue Mazagran - BP 1507  
53015 LAVAL Cedex  
Tél. 02 43 01 52 50

### Préfecture de la Vendée

Direction de l'action  
interministérielle  
Bureau de l'action  
économique, de l'emploi et  
de la cohésion sociale  
29, rue Delille  
85022 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 02 51 36 70 85



# Faire des Pays de la Loire UNE EURO-RÉGION SOLIDAIRE

Tous les contacts utiles sur

[www.europe-en-paysdelaloire.eu](http://www.europe-en-paysdelaloire.eu)

Vous êtes porteur d'un projet  
entrant dans le cadre des programmes européens  
FEDER, FEADER, FSE ou FEP

# Égalité des chances... agissons maintenant !

«Le capital humain est l'actif le plus important pour l'Europe»

Le Conseil européen - mai 2006

## Pourquoi agir ...

L'égalité entre individus est une caractéristique essentielle. Elle est l'un des supports incontournables de la stratégie pour la croissance et l'emploi de l'Union européenne, et la garante de sa prospérité.

## Qu'est ce que l'égalité des chances ?

### Donner un sens à notre civilisation...

Les États membres et la Commission européenne prennent les mesures appropriées pour prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle lors des différentes étapes de la mise en œuvre des fonds et notamment dans l'accès aux fonds. L'égalité des chances est l'un des critères majeurs à respecter et à promouvoir lors des différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet cofinancé par les fonds européens.

Pour une société plus juste et plus solidaire...

## L'Union européenne s'engage...

Pour lutter contre toute forme de discrimination et d'inégalité dans le monde du travail et de l'emploi en Europe, la programmation 2007 - 2013 intègre l'importance du respect de l'égalité des chances sur le marché du travail, et comprend deux approches :

- la parité et la lutte contre l'exclusion ;
- les actions spécifiques destinées à favoriser l'insertion et le maintien des femmes sur le marché du travail.

39 % du budget du FSE consacrés à la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations.

### DES SOLUTIONS POUR VOTRE PROJET...

L'Union européenne soutient les projets qui visent à réduire les inégalités et assurer une meilleure cohésion sociale par l'égalité des chances. Les points-clés sont les suivants :

- l'accès au marché de l'emploi pour les catégories prioritaires : jeunes, femmes, seniors, population issue de l'immigration et personnes handicapées ;
- la création d'entreprise ;
- la formation tout au long de la vie et l'articulation des temps de vie.

## Les Pays de la Loire s'engagent

Objectifs 2007 - 2013, en matière d'égalité des chances

Les objectifs des programmes 2007 - 2013 sont liés à l'intégration de l'égalité des chances lors des différentes étapes de la mise en œuvre des fonds.

La région des Pays de la Loire a donc pour volonté de décliner l'ensemble des critères correspondants au sein des actions financées. A ce titre, des progrès sont notamment attendus en termes de :

- taux d'emploi des 55-64 ans
- taux d'emploi des femmes ;
- écarts de rémunération hommes/femmes ;
- taux d'accès à la formation tout au long de la vie.

## Critères à prendre en compte dans la mise en œuvre de votre projet...

- favoriser ou faciliter la création d'entreprises innovantes par les femmes et les personnes handicapées ;
- permettre l'adaptation des établissements d'enseignement ou d'accueil des étudiants et des chercheurs, afin de favoriser la mise à disposition de toutes les compétences utiles au monde économique, grâce à la mixité des personnes accueillies ;
- prendre en compte les besoins spécifiques en matière de mobilité (transports collectifs, accessibilité des établissements d'enseignement, de formation et de recherche...);
- viser à réduire la disparité entre les hommes et les femmes dans le cadre de l'accès aux TIC et à favoriser l'enseignement à distance ;
- améliorer l'accès et la participation des femmes au marché du travail grâce au développement de modes de garde d'enfants innovants et de services de proximité ;
- renforcer la cohésion sociale à travers des projets destinés à favoriser l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des femmes françaises issues de l'immigration ou étrangères.

L'accessibilité aux personnes handicapées est l'un des critères à respecter par tous les projets, là où cela est pertinent.

Retrouvez les critères détaillés sur

[www.europe-en-paysdelaloire.eu](http://www.europe-en-paysdelaloire.eu)

rubrique "mon projet concerne..."

